

1 - Information sur la rentrée scolaire et la mise en œuvre des rythmes scolaires - Communication

«*M. Yves-Michel DAHOUI* : Monsieur le Maire et chers collègues, comme le Maire l'a indiqué, les élus de l'opposition vous vouliez un débat, une présentation, donc je pense qu'il serait peut-être utile que chacun s'écoute.

Comme le Maire le soulignait, on a une rentrée des élus qui coïncide avec la rentrée des classes, donc comme vous le savez, c'est l'usage de présenter les conditions dans lesquelles s'opère la rentrée scolaire. Il y a ce que j'appellerai la rentrée classique, habituelle, qui est évidemment, mais ça n'aura échappé à personne, complétée aujourd'hui par une spécificité de cette année 2014-2015 qui est la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires. Donc je vais vous présenter cela aussi rapidement et aussi synthétiquement que possible en deux aspects. Celle de la rentrée proprement dit avec les chiffres, je vous précise simplement que ce sont des chiffres de nos services qui sont toujours confortés peu ou prou évidemment après par les services de l'Académie. Ils sont évidemment fiables et ça se joue à quelques unités près. Donc au 15 septembre le nombre d'enfants scolarisés dans les écoles publiques de Besançon s'élevait à 3 682 en maternelle et 5 342 en élémentaire, ce qui fait un total de 9 025 enfants. On a aussi des classes spéciales, comme vous le savez, des CLIS -les classes d'inclusion scolaire- et les classes externalisées (les CLEX). Dans les CLIS on a également 106 élèves notamment. Ça fait une hausse totale de 0,5 %, ça peut paraître minime mais c'est quand même assez révélateur d'une dynamique qui existe réellement dans cette ville. Il est toujours encourageant de voir que les effectifs scolaires sont en augmentation, ce qui est d'ailleurs une dynamique qui se poursuit déjà depuis plusieurs années. Là il s'agit bien des écoles publiques. Les écoles privées ont du retard dans leur manière de fournir leurs éléments, donc on les aura dans quelques semaines ; évidemment ça fait partie de la globalité des effectifs scolaires mais je ne suis pas en mesure, en tout cas aujourd'hui, de vous les communiquer.

Cette progression se traduit par un solde positif d'ouverture de classes. Ce que je voudrais dire aussi c'est qu'on a évidemment en amont des discussions avec l'Inspection d'Académie, chacun étant dans son rôle, l'Etat avec les moyens dont il dispose et aussi la Ville qui, dans le cadre de ce dialogue, fait valoir les spécificités par exemple sociologiques des différents quartiers. Je voudrais simplement saluer un dialogue et ça n'est pas simplement une formule de politesse, qui est réel, constant, avec les autorités académiques où l'on est réellement écouté. L'évolution de la carte scolaire est donc positive puisqu'à l'issue de ce dialogue on a un solde positif, un effectif qui est réparti sur les 68 écoles de la ville dans 380 classes, avec 4 fermetures et 9 ouvertures de classe. Je me réjouis notamment, je faisais référence à ce dialogue, on en a une traduction très récente, qui est l'ouverture d'une 15^{ème} classe à l'Ecole Bourgogne où, si on se référait uniquement à la rigueur mathématique, ce qu'on appelle la calculette, il n'était pas évident qu'une classe soit ouverte mais je ne sais pas si le dialogue que nous avons eu -je n'aurai pas cette prétention- a été déterminant ou pas, en tout cas on a été écouté, ça a permis l'ouverture de cette 15^{ème} classe compte tenu de la spécificité et de la sociologie de ce quartier. On pourrait aussi parfois être critique mais on se doit de saluer le fait qu'il y a eu un effort particulier qui a été fait contrairement à certaines années antérieures qui fait qu'aujourd'hui nos rentrées sont des rentrées apaisées.

On pouvait craindre aussi qu'il y ait éventuellement des difficultés, comme je le disais, en dehors de ces rentrées traditionnelles il y a aussi la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires. On n'a pas eu de crispation particulière cette année, même avec cette difficile -je le reconnais- mise en œuvre concrète des rythmes scolaires avec des dialogues en amont, comme vous le savez, avec l'ensemble des partenaires, qu'il s'agisse des enseignants, des parents d'élèves, de toutes les institutions, des associations, ça a été un long travail, de longue haleine, en amont avec l'ensemble des partenaires. Alors est-ce qu'on est dans un monde idyllique parfait des bisounours comme on dit habituellement ? Sûrement pas. Il y a des difficultés, c'est compliqué à organiser, entre les temps scolaires, les temps périscolaires. Je parle par exemple au passage de responsabilités entre les enseignants et les équipes périscolaires, à l'utilisation partagée des locaux entre les équipes enseignantes et le périscolaire, la transition aussi le mercredi matin entre l'école et les accueils de loisirs et l'information des familles, dont certaines ont d'ailleurs découvert la semaine de la rentrée qu'il y avait école le mercredi matin, d'autres ayant même oublié qu'il n'y avait pas de classe le mercredi après-midi. Ça fait partie des choses qui sont découvertes

et auxquelles il a fallu remédier. Les différents volets de cette réforme se mettent progressivement en place. Le Maire a évoqué tout à l'heure les accueils périscolaires qui connaissent un succès qui dépasse en fait en ampleur nos prévisions. On a en effet près de 2 000 demandes d'inscription le matin, ce sont des chiffres qui sont évidemment à quelques unités près, 4 057 le soir et 2 259 le mercredi midi. Je vous rappelle aussi que la Ville a recruté, on l'avait déjà évoqué lors d'un précédent conseil municipal, 20 référents périscolaires ainsi que davantage d'animateurs qualifiés. On a aussi optimisé les capacités d'accueil pour prendre en compte les demandes, on y a répondu aujourd'hui à peu près à hauteur de 90 %. Les premiers pointages ont également montré en outre que le temps d'accueil périscolaire du soir répond à une demande réelle des familles puisque plus de 80 % des enfants inscrits sont effectivement présents. Les années précédentes on avait à peu près la moitié de ceux qui s'inscrivaient qui venaient effectivement. Là on en a près de 80 %, ce qui est assez considérable et parmi ceux qui fréquentent effectivement les activités périscolaires, nous en avons 2 fois et demie de plus, ce qui est énorme puisqu'on passe d'environ 1 200 à près de 3 000 aujourd'hui. Donc il a fallu évidemment répondre à ce défi déjà dans un premier temps qui consistait à accueillir en beaucoup plus grand nombre ceux qu'on avait l'habitude d'accueillir autrefois au niveau de l'accueil périscolaire. Evidemment ça va nous amener à nous adapter par rapport notamment aux ateliers thématiques puisqu'on est à un niveau que même, le Maire le disait aussi, les prévisions les plus optimistes ne pouvaient pas deviner. Il va donc falloir qu'on adapte, compte tenu du nombre, au niveau des ateliers, le contenu de ces ateliers à cet accroissement considérable par rapport à nos prévisions, d'enfants qui fréquentent nos activités périscolaires.

Alors je rappellerai aussi, on l'avait également évoqué lors des précédents conseils municipaux, que les parcours culturels débiteront eux aux vacances de Toussaint. Au retour des vacances de Toussaint, ce sont 166 classes élémentaires publiques qui bénéficieront de l'un des 27 parcours mis en place par la Ville de Besançon, en lien évidemment avec l'Inspection d'Académie et également avec la DRAC pour garantir l'accès à la culture du plus grand nombre parmi les enfants de la Ville. C'est une question qui est elle aussi très importante, l'inégalité d'accès à la culture étant, je l'ai toujours dit d'ailleurs, encore plus criante que celui à l'Education Nationale et à l'éducation de manière générale. Le dispositif d'accompagnement des enseignements sportifs se poursuit aussi pour permettre aux écoliers d'apprendre également ou d'aborder différentes disciplines sportives pendant le temps scolaire et également le dispositif du sport après l'école qui se met également en place progressivement. Je vous rappellerai également qu'on parlait de priorités, les priorités politiques se traduisent par des priorités budgétaires et la réforme des rythmes scolaires que nous avons affirmé comme une priorité l'est réellement puisqu'on y consacrera 1,8 M€ en année pleine en dehors des fonds d'amorçage qui de mémoire sont d'environ 440 000 €.

Il y aura également, on l'avait souligné, je passe parce que ça n'est pas nouveau, pour la plupart on a déjà évoqué ces questions, un comité de suivi et d'évaluation de la réforme qui a été installé comme prévu le 27 août et je remercie Abdel parce qu'il avait été présent, il m'avait remplacé sans doute avantageusement -je n'étais pas là, j'étais blessé ce jour-là- merci. Ce comité est co-présidé, vous le savez, par l'Inspecteur d'Académie, qui regroupe l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire pour assurer justement le suivi de cette réforme.

Ce comité de suivi aura une importance considérable, je le dis souvent et en utilisant la même formule, on n'a pas la prétention de pouvoir rendre une copie parfaite. C'est une réforme qui sur le fond était indispensable, je crois au moins que ça a fait l'objet d'un consensus y compris au sein de ce Conseil Municipal. Les conditions de mise en œuvre, elles, sont forcément compliquées parce qu'il faut en même temps organiser le temps périscolaire -c'est ce qu'on a fait pour l'essentiel-, faire le relais entre les activités périscolaires et les activités extrascolaires, en lien notamment avec les centres de loisirs mais aussi en lien, en fin d'après-midi le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi, en fin de matinée le mercredi avec les centres de loisirs, avec les activités, les associations culturelles, sportives. C'est une cohérence globale qu'on a en tête et qu'il faut mettre en œuvre, donc forcément cette réforme, si indispensable soit-elle et je répète encore qu'il y a eu un consensus entre nous, est très difficile à mettre en œuvre. Il y aura aussi probablement et il y en a déjà, des difficultés liées à la configuration des locaux, à leur utilisation et leur partage entre l'équipe éducative et les équipes chargées du périscolaire, tout cela est compliqué mais je pense qu'on a déjà, à mon sens, eu cette réussite d'accueillir par une masse beaucoup plus importante d'élèves par rapport à ce qu'on avait prévu, dans des conditions qui restent bonnes et le reste

sera forcément progressif, c'est d'ailleurs ce qu'on avait déjà indiqué avec un comité de suivi et d'évaluation qui sera là, qui se réunira régulièrement pour remettre sur les rails si besoin, compte tenu de l'expérience qu'on aura car cette année 2014-2015 est une année d'expérimentation. Je laisse, avec l'autorisation du Maire, la parole à Rosa REBRAB puisque dans cette délégation il y a également et c'est important, je l'évoquerai peut-être au cours du débat tout à l'heure, tout ce qui touche à la petite enfance et notamment l'accueil dans les crèches.

Mme Rosa REBRAB : Je vais être relativement succincte mais ça me paraît également important de vous présenter la rentrée des plus petits Bisontins, une rentrée qui s'est parfaitement bien déroulée. Après un mois d'août marqué par la fermeture de l'ensemble des établissements d'accueil du jeune enfant, à l'exception de la crèche de Saint-Ferjeux, les petits Bisontins ont retrouvé le chemin des 14 établissements d'accueil de la Ville de Besançon. Ainsi c'est plus de 620 enfants qui représentent 590 familles bisontines qui ont repris le chemin de la crèche. Parmi ces 620 enfants, 242, majoritairement des bébés de quelques mois, faisaient leur entrée en crèche pour la première fois. Cette rentrée se distingue notamment à la halte garderie Mégevand du centre-ville ; en effet, depuis le 1^{er} septembre cet établissement propose des repas le midi aux enfants. Comme l'ensemble des établissements d'accueil du jeune enfant, les repas sont fabriqués à la cuisine municipale et cette nouvelle offre de services à la halte garderie Mégevand est liée à l'extension des horaires d'ouverture puisqu'à présent elle est ouverte tous les midis. L'été, marqué par la fermeture de la presque totalité des établissements d'accueil du jeune enfant, permet d'engager des travaux de rénovation dans ces établissements. Ainsi des travaux de rénovation ont été réalisés à la crèche des Orchamps, particulièrement au niveau des huisseries, à la crèche de Montrapon avec une réfection du hall et des couloirs de distribution et au sein de la crèche de Battant qui a poursuivi sa complète réhabilitation. Déjà au printemps les grands avaient pu intégrer leur nouveau service particulièrement bien insonorisé et durant cet été les travaux se sont accélérés avec une intégration des moyens dans ce nouveau service, en prévisionnel au printemps 2015. A ce titre d'ailleurs, je veux remercier particulièrement les services techniques. La rentrée se déroule également au domicile des 40 assistantes maternelles municipales qui accueillent environ 130 enfants répartis dans les différents quartiers de la Ville de Besançon. Enfin tout l'été et particulièrement depuis la fin du mois d'août à ce jour, l'équipe du relais petite enfance s'est mobilisée auprès des parents mais aussi auprès des assistantes maternelles afin de faciliter la mise en lien dans une période souvent bien chargée pour les familles. Je vous remercie de votre attention.

M. LE MAIRE : C'est effectivement important de rappeler qu'il y a aussi cette rentrée des petits dans nos crèches. On en parle peu et c'était bien que tu puisses souligner cela.

M. Ludovic FAGAUT : Lors des précédents conseils municipaux, nous vous avons alerté sur cette réforme des rythmes scolaires, tant sur le plan financier que sur sa mise en forme. En ce qui concerne le plan financier, nous aurons l'occasion d'y revenir lors des prochaines sessions budgétaires au regard du désengagement de l'Etat sans précédent, et vous en avez parlé, et des coupes drastiques opérées dans les dotations globales de fonctionnement car cette taxe Peillon c'est un transfert de l'Etat non financé et qui met en péril les finances de la Ville mais nous y reviendrons ultérieurement. Aujourd'hui je voudrais m'arrêter sur la mise en place de cette réforme et nous avons des raisons d'être inquiets. Depuis le décret de janvier 2013, date à laquelle nous savons tous que nous serons obligés d'appliquer cette réforme au plus tard à la rentrée 2014, vous avez alors fait le choix de ne pas entrer de suite dans cette réforme afin de vous laisser 20 mois pour la préparer. 20 mois c'est long. C'est ce qui peut nous laisser penser que vous avez eu du temps pour mettre en place la réforme et le projet éducatif territorial pour que tout cela soit prêt dans toutes les écoles dès la rentrée de septembre. Mais quel est le constat aujourd'hui pour les parents d'élèves ? Je cite certains que nous avons pu rencontrer : «nos enfants ne font pas d'activités, ils sont en récréation» ou encore «il n'y a aucun matériel adapté permettant le développement d'activités». Dans la presse, Monsieur DAHOU, vous avez parlé d'un bilan satisfaisant. J'aurai davantage de réserves que vous sur ce constat de rentrée. Il me semble que l'autosatisfaction a fait son temps. Donc à ce jour nos enfants font parfois de la «bidouille» et parfois il y a des problèmes d'encadrement. D'autre part vous avez parlé de la hausse des inscriptions. Mais les parents qui travaillent, est-ce que vous en avez beaucoup qui, à 15 h 45 sont capables de venir récupérer leurs enfants ? Je vous l'avais déjà notifié lors de la séance du mois de juin, un projet éducatif territorial dans lequel s'inscrit la réforme des rythmes scolaires est une déclinaison de besoins, quartier par quartier, autour d'une problématique commune sur laquelle notre

ville veut agir, sauf qu'après 3 semaines de fonctionnement le sentiment d'impréparation, par vos soins, domine chez les parents et cela met en délicatesse les élèves de nos écoles bisontines. Nous ne manquerons pas de porter une prochaine analyse un peu plus tard dans l'année scolaire. Merci.

M. LE MAIRE : M. DAHOUI vous répondra.

M. Laurent CROIZIER : Je me réjouis que les chiffres de cette rentrée scolaire indiquent une légère hausse des effectifs et l'ouverture réelle de 4 nouvelles classes par rapport à la rentrée scolaire précédente, ce qui fait, si ma calcullette est exacte, environ 24 élèves par classe, pondérée par les effectifs des écoles appartenant au réseau d'éducation prioritaire. Certaines classes élémentaires dépassent par contre les 30 élèves, ce qui est difficilement acceptable de mon point de vue. Vous mentionniez l'ouverture de la 15^{ème} classe à l'école élémentaire Bourgogne, école appartenant justement au réseau prioritaire de Planoise qui est le fruit d'une mobilisation des parents et des enseignants. Je n'avais pas entendu la Municipalité prendre position publiquement aux côtés des parents et des enseignants, si tel a été le cas, c'est parfait.

Concernant la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, vous mentionnez la forte hausse des inscriptions pour les activités périscolaires. Est-ce le signe d'activités attractives ou est-ce tout simplement -je reprends l'argument de M. FAGAUT- que les parents n'ont pas le choix de laisser leurs enfants à l'école à 15 h 45. Je note que jusqu'aux vacances de Toussaint les activités ne se résument qu'à une simple récréation surveillée, ce qui laisse beaucoup de parents inquiets et dubitatifs quant à la suite de l'année. Malgré cette hausse des inscriptions, confirmez-vous les bruits qui me sont parvenus que pour le moment seuls les enfants dont les deux parents travaillent ne soient finalement acceptés au périscolaire ? Est-ce le signe d'une difficulté à recruter des animateurs pour le moment et répondre à l'ensemble des demandes ou alors une sous-estimation de la demande ? Exemple : sur l'école Fourier, située à Planoise, 60 élèves y participent sur un effectif de 388 enfants, ce qui signifie que plus de 300 enfants quittent l'école à 15 h 45. Moi qui pensais que cette réforme des rythmes scolaires et le dispositif mis en place entendaient lutter contre les inégalités, comptez-vous modifier ces conditions ? Qu'en pense-t-on du côté des parents ? De nombreuses familles se demandent déjà l'intérêt de cette réforme. Elles pensaient par exemple permettre à leur enfant, dès la fin de la classe, la pratique d'un sport encadré par un des clubs bisontins. Elles apprennent maintenant qu'il s'agit d'un dispositif payant. Nous le savions mais les parents n'étaient pas forcément très très bien informés et elles devront se contenter d'une équipe d'animateurs avec un seul BAFA par école. Qu'en pense-t-on du côté des directeurs, des enseignants et du côté du personnel communal ? Les rencontres entre parents et enseignants s'organisent différemment puisqu'il n'est plus possible de planifier des rendez-vous après la classe, aucun parent n'étant disponible à 15 h 45. Les rencontres se déroulent le matin ou le midi, ce qui laisse moins de temps pour échanger. Vous ne serez pas surpris de m'entendre répéter que les enseignants de maternelle, dont l'après-midi débute à 14 h, jugent l'horaire inadapté et se posent la question de la pertinence de cette organisation qui monopolise un enseignant pour les élèves de petite section qui font la sieste la totalité de l'après-midi. D'un point de vue organisationnel, les directeurs semblent ne pas avoir en leur possession de listes d'enfants inscrits dans les cantines ou au périscolaire et plusieurs m'ont parlé d'une tenue d'un comité de suivi fin août et n'ont pas été informés du contenu mais j'apprends ce soir qu'il s'agissait simplement de l'installation. Se pose également la question des horaires des ATSEM en maternelle qui, en raison du mercredi matin travaillé ont beaucoup moins de temps pour effectuer le nettoyage des classes et les travaux de préparation des activités et du personnel d'entretien dans les écoles élémentaires qui doivent jongler entre les locaux disponibles pour pouvoir nettoyer. Donc vous l'avez compris, cette rentrée qui s'est plutôt bien passée pour M. DAHOUI, est à mon sens plutôt une rentrée où il ne s'est encore rien passé. De quoi se demander s'il valait la peine de dépenser autant d'argent sur la totalité du territoire français pour voir une quasi-totalité d'enfants rentrer chez eux à 15 h 45 et d'autres jouer à des jeux de cour de récré. Permettez-moi de penser qu'il eût mieux valu allouer ces budgets à la lutte contre l'échec scolaire, dédoubler les classes dans les quartiers difficiles et aider les élèves en difficulté.

M. Michel OMOURI : Là c'est bon, je peux parler ?

M. LE MAIRE : Sur ce sujet vous pouvez parler, bien sûr, il n'y a pas de souci. Chaque fois que vous êtes dans le sujet, vous pouvez parler.

M. Michel OMOURI : C'est bien, merci. Vous nous vantez cette réforme chère à M. HOLLANDE. Aujourd'hui on va voir la réalité. M. DAHOUI nous fait l'apologie du gouvernement mais c'est normal, il fait le service après vente mais ce qu'il oublie M. DAHOUI c'est le terrain. Maintenant on va venir sur le terrain. Qu'est-ce qu'on constate ? Surtout les 3-6 ans parce qu'étant jeune papa j'observe ma fille à l'école maternelle. Qu'est-ce qu'on voit ? Des enfants de 3 à 6 ans fatigués, c'est ça la réalité aujourd'hui et en plus ce sont les familles qui le disent parce que quand vous êtes à la sortie des écoles, qu'est-ce que disent toutes les familles ? Elles disent : «on ne comprend pas ce gouvernement qui fatigue nos enfants». Il y a aussi, Monsieur FOUSSERET, que les directeurs d'écoles aujourd'hui -la réalité elle est là- ne savent toujours pas ce qu'on offre en périscolaire aux enfants. Aussi on lâche les enfants à partir de 15 h 45, je vous donne un exemple sur Planoise : 15 h 45 - 16 h 15 : temps récréatif - 16 h 15 - 16 h 30 : temps périscolaire. Quand une famille avec des parents en activité vont chercher leurs enfants à 16 h 30, on leur offre seulement 15 mn de périscolaire. Si vous pensez que c'est bien pour vous, tant mieux, simplement je vous invite plutôt à faire sauter le temps récréatif et à mettre un périscolaire réellement à partir de 15 h 45. Pour terminer, venons sur le monde associatif parce que ça aussi c'est une réalité. Qu'est-ce qu'on voit ? On voit des clubs sportifs -je dis aussi à Planoise parce que c'est très intéressant- qui ont organisé depuis des années des activités pour les 3-6 ans le mercredi après-midi. Alors qu'est-ce qu'il se passe ? Les parents ne mettent même plus leurs enfants de 3-6 ans le mercredi après-midi, c'est ça la réalité. Maintenant j'aimerais poser la question à l'Adjoint au sport, que va-t-on faire pour la contrepartie vis-à-vis de ces clubs qui vont perdre, à mon avis, Monsieur le Maire, je pense, des recettes aujourd'hui et comment on va les combler. Et je vous invite, Monsieur le Maire, à faire attention parce que j'entends dire dans certains quartiers de Besançon que les familles souhaiteraient maintenant faire une manifestation pour dire «ras le bol de cette réforme».

M. LE MAIRE : Je ne sais pas, ce n'est pas arrivé jusqu'à moi mais il y a eu beaucoup de manifestations effectivement ces deux dernières années, sur des sujets différents. En tout cas je vous félicite parce que vous êtes resté dans le sujet. Déjà c'est bien.

M. Michel OMOURI : Mais rassurez-vous, le premier sujet on va y revenir sur l'Agglomération, je vous rassure.

M. LE MAIRE : Oui, vous reviendrez, vous avez la parole libre.

M. Anthony POULIN : La mise en œuvre concrète de la réforme des rythmes scolaires modifie de manière substantielle les organisations personnelles et professionnelles des familles, des enseignants, des équipes municipales de terrain. Penser que la mise en place de cette réforme serait d'emblée efficiente constitue une erreur d'analyse. Nous sommes bien conscients que de nombreux points posent problème mais nous souhaitons, tant sa mise en œuvre est récente, qu'un moratoire soit mis en place. L'ampleur de cette réforme impose l'humilité de part et d'autre et un peu d'indulgence. Nous ne nions pas que des ajustements sont nécessaires et nous souhaitons d'ailleurs qu'une évaluation indépendante du dispositif soit mise en place cette année à Besançon, un état des lieux qui nous permettra d'adapter au mieux notre nouvelle organisation aux besoins de tous. Cela étant dit, nous tenons à rappeler que l'enjeu n'est pas tant dans l'uniformisation des horaires à l'échelle de la ville que dans la recherche de solutions les plus adaptées, les plus équitables et les plus égalitaires. Cette réforme ne doit pas être source de nouvelles inégalités. Les activités périscolaires doivent contribuer à l'épanouissement de tous les enfants. A ce titre nous devons par exemple être en capacité de réfléchir aux critères de priorité d'acceptation des enfants au périscolaire, en osant faire face à la demande. La réforme des rythmes scolaires doit permettre aux enfants de développer leurs compétences, d'apprendre dans de bonnes conditions et d'offrir à tous l'accès à des activités culturelles, artistiques et sportives de qualité. Il ne faut pas que les enfants perdent leur coupure du mercredi pour y substituer des heures de garderie. A ce titre nous prenons acte de la volonté collective de retravailler ces temps. Nous saurons prendre toute notre place dans la construction des évolutions nécessaires du dispositif actuel. La réforme des rythmes scolaires est une nécessité, dans l'intérêt de l'enfant. Mais nous, écologistes, pensons que nous ne devons pas nous focaliser entièrement sur la seule question des rythmes scolaires. Cette réforme

salutaire ne doit pas occulter le vrai débat sur l'école. On ne peut plus se contenter de réparer un système éducatif à bout de souffle dont les résultats se sont dégradés et sont en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE, notamment pour ce qui est des enfants les plus en difficultés, les décrocheurs qu'il faut accompagner de manière énergique dès qu'apparaissent les premiers signes de difficulté. N'oublions pas aussi de poser des questions aussi fondamentales que celles de la durée des vacances scolaires, des contenus, des programmes, de la finalité de l'école, de la pédagogie, des rapports entre l'école et les familles, etc. Ce débat doit être mené à l'échelle du pays mais également au niveau local en associant l'ensemble des acteurs éducatifs, dont les nombreux acteurs de l'éducation populaire dans la construction d'un projet éducatif de territoire réaliste et ambitieux.

M. LE MAIRE : Merci pour cette bonne réflexion.

M. Thibaut BIZE : Comme M. DAHOUI l'a rappelé, c'est près de 9 000 élèves qui ont repris le chemin de l'école en cette rentrée et la première chose c'est d'avoir une pensée pour eux et leur souhaiter une bonne année scolaire. Donc une rentrée qui se fait dans un contexte particulier avec de nombreux défis à relever, notamment celui de pallier aux dysfonctionnements qui sont liés à la mise en œuvre de cette réforme des rythmes scolaires. Tout ça pour déjà rappeler que même si nous étions favorables à une réforme en profondeur de l'école qui prenne en compte les rythmes de l'enfant, force est de constater qu'aujourd'hui cette réforme n'est pas à la hauteur de ces attentes. Puisqu'elle nous a été imposée, nous devons l'appliquer au mieux dans l'intérêt des élèves et comme partout ailleurs cette application demande une phase d'adaptation et de réajustements. Nous souhaitons que le comité de suivi et d'évaluation prenne une place importante dans cette phase d'adaptation parce qu'il peut être moteur et apporter une véritable expertise et des propositions concrètes en lien avec ce que les gens vivent depuis cette rentrée. Nous souhaitons et nous espérons que des solutions seront apportées rapidement pour accueillir dans les meilleures conditions possibles tous les enfants dont les parents en ont fait la demande et quelle que soit leur situation et nous demandons à ce que les ateliers thématiques démarrent dès que possible car nous estimons que c'est un gage de qualité pour faire du temps périscolaire un moment d'apprentissage et non un moment de gardiennage avec des activités occupationnelles. Mais le principal effort en cette rentrée doit être fait par l'Etat. Les dépenses de cette réforme imposée ne doivent pas impacter davantage les finances de la Ville. Nous vous rappelons que l'un des objectifs de cette réforme c'était de résorber les inégalités à l'école, notamment dans le périscolaire. Or cet objectif ne peut s'inscrire sans une augmentation de l'aide de l'Etat aux collectivités. Voilà pourquoi nous pensons qu'il faut rompre avec ces politiques d'austérité qui nous mènent dans le mur pour permettre à tous les enfants d'accéder à un loisir éducatif gratuit et de qualité après l'école. Les Communistes proposent que l'Etat construise un grand service national du loisir éducatif appuyé sur une filière animation car il nous semble être une priorité de garantir à tous les enfants et sur tout le territoire les mêmes chances de réussite, où qu'ils vivent et quels que soient les moyens dont leurs parents disposent.

M. LE MAIRE : Juste avant de passer la parole à Abdel GHEZALI, je voulais seulement vous faire remarquer que vous avez sur vos tables un petit bouquin «avantages jeunes» qui est mis en place par le Centre Régional d'Information Jeunesse dont le dynamique président va intervenir dans un instant, donc merci Abdel pour le travail qui est fait là-bas avec les équipes du CRIJ. Peux-tu répondre à M. OMOURI ?

M. Abdel GHEZALI : Oui, par rapport à la question de M. OMOURI, qui nous fait croire que les clubs, avec cette réforme des rythmes scolaires, vont être «en faillite» puisque cette réforme les conduirait à ce qu'il n'y ait plus la capacité, pour ces associations, de pouvoir faire en sorte que des jeunes et des moins jeunes -en tout cas pour cette réforme des jeunes- puissent continuer à être dans ces associations. C'est l'inverse parce que le fond de la réforme des rythmes scolaires c'est bien d'amener sur l'aspect culturel et sportif, sur les loisirs, ces jeunes qui, pour certains, ont déjà des pratiques dans ces activités sportives ou qui, pour d'autres ne l'ont pas, par le biais d'outils mis en place. Par exemple, le dispositif tickets loisirs sport qui existait et qu'on a, en lien avec la direction Vie des quartiers, encore développé, permettra à des jeunes de venir vers ces clubs. Et donc au niveau des créneaux, très concrètement, aujourd'hui les associations sportives ont autant de créneaux, si ce n'est plus, qu'avant cette réforme des rythmes scolaires pour pratiquer ce sport. Un travail a été fait avec les ligues et les districts pour permettre la pratique sportive et en aucun cas cette réforme produira le résultat que vous venez de dire. Les associations, je le rappelle, ont été associées en amont sur la réforme des rythmes

scolaires pour construire avec elles cette réforme. Alors évidemment vous pouvez lancer des appels à manifester aux associations. La seule manifestation qui tient est celle qui a lieu le mercredi, le samedi, le dimanche sur les terrains sportifs.

M. Michel OMOURI : J'invite l'Adjoint au sport à bien écouter ce que j'ai dit tout à l'heure.

M. LE MAIRE : N'auriez-vous pas été clair ?

M. Michel OMOURI : Lui n'a pas été clair, pourquoi ? La difficulté ce sont les familles, je dis bien ce sont les familles qui ne mettent plus les gamins de 3-6 ans dans les activités du mercredi après-midi et vous savez pourquoi ? Parce que le mercredi après-midi ils font dormir les gamins, c'est ça la réalité aujourd'hui. Et qu'est-ce qui se voit aujourd'hui ? On s'aperçoit que des clubs sont obligés de redécaler le mercredi après-midi au samedi après-midi, c'est le week-end qui pose problème aux familles. Il faut trouver aujourd'hui des bénévoles qui puissent encadrer le samedi après-midi et non le mercredi après-midi, c'est ça la réalité de cette réforme. Vous, vous nous parlez que l'opposition... vous stigmatisez, vous êtes contre... non. C'est la réalité là, aujourd'hui, écoutez les familles parce que je pense que dans quelque temps elles ne vont pas tarder à crier sous vos fenêtres.

M. LE MAIRE : Vous savez, les familles, ça fait déjà quelques années que je les écoute et manifestement je suis encore un peu écouté et entendu aussi, ne vous en déplaît.

M. Abdel GHEZALI : Monsieur OMOURI, sachez quand même qu'il y a un certain nombre de bénévoles qui sont là le samedi matin, le samedi après-midi, le dimanche dans les associations sportives. Au prochain conseil municipal je vous donnerai, sur certaines associations, les effectifs. Vous dites que les parents sont en difficulté, évidemment, avec la réforme des rythmes scolaires, comme l'a rappelé Yves-Michel DAHOUI, il faut réorganiser. Evidemment, c'est vrai, il y a une réorganisation mais pas qu'au niveau des parents, aussi au niveau de nos services, au niveau des écoles, au niveau des associations. Mais je vous donnerai, parce que c'est la période des inscriptions dans les associations sportives, l'effectif des inscrits sur les 3-6 ans, oui j'ai bien entendu mais je pourrai même vous en donner un peu plus.

M. LE MAIRE : Il n'y a plus d'intervenants. Je passe, pour conclure, la parole à Yves-Michel DAHOUI.

M. Yves-Michel DAHOUI : Monsieur FAGAUT, vous savez, il y a un problème quand on arrive avec un texte écrit c'est qu'on ne se dégage pas de son texte et on n'écoute pas ce qui se dit. Vous allez apprendre, je n'en doute pas, vous avez cette capacité. Où avez-vous vu qu'il y avait de l'autosatisfaction là où j'évoquais des problèmes pour la mise en œuvre de cette réforme ? D'ailleurs vous avez sans doute une baguette magique pour arriver à régler ces difficultés de mise en œuvre. Vous vous rendez compte du chantier que ça représente ? Je ne parle pas du débat national, celui-là je peux l'entendre, sur l'impréparation, vous avez le droit, mais on est là dans le cadre d'un débat local et on est là dans le cadre du respect d'une loi que nous mettons en œuvre. Mais quand vous imaginez la manière dont nous avons à répondre à une augmentation exponentielle des demandes, deux fois et demie, qu'il faut en même temps s'ajuster avec l'ensemble des centres de loisirs, faire la même chose avec l'ensemble des associations culturelles, avec les clubs sportifs, et vous, vous pensez que tout cela peut se faire sans aucune aspérité, du premier coup, avec une copie qui serait rendue parfaite ? Vous êtes un éducateur je crois et je pense et j'espère pour ceux auxquels vous prodiguez votre enseignement, même si ça n'est plus réellement votre fonction, que vous leur apprenez la complexité des choses. Je ne crois pas au simplisme en politique, je crois mal, encore moins bien, à la caricature en politique et d'ailleurs ça donne les extrêmes que vous connaissez et que j'espère nous combattons ensemble. Donc soyez lucide par rapport à un élément précis, les rythmes c'est une bonne chose. D'ailleurs c'est marrant parce que vous n'en avez pas parlé. Le fond de la réforme c'est quand même les rythmes de l'enfant. C'est essentiellement ce que vous avez d'ailleurs oublié. Je rappellerai à ce propos d'ailleurs que très récemment j'écoute quelqu'un que j'aime bien écouter sur une radio nationale qui s'appelle Luc FERRY, je ne partage pas ses idées mais c'est quelqu'un qui est intéressant à écouter, un philosophe ça fait toujours réfléchir, et qui disait qu'il soutenait cette réforme. L'ancien Ministre de l'Éducation Nationale qui avait ramené en 2008 aux 4 jours dit lui-même que c'était une erreur. Pourquoi le contestez-vous aujourd'hui ? Pourquoi oubliez-vous l'essentiel qui est quand même bien celle de la réforme des rythmes dans l'intérêt de l'enfant, c'est quand

même assez extraordinaire, surtout venant de vous, Monsieur FAGAUT. Par ailleurs vous nous indiquez aussi que nous n'avons pas d'ambition je crois, pour le PEDT. Vous l'avez déjà souligné en commission, vous avez le droit de le penser. L'idée est la suivante mais c'est aussi un chantier vaste, important : nous avons aujourd'hui à consolider la mise en œuvre des rythmes. Encore une fois ça ne se fera pas en une journée, à répondre aux demandes massives qui se sont exprimées par rapport à l'accueil des élèves. C'est la première étape, la première phase. Nous travaillons dans le temps, mais là je réponds en partie à M. CROIZIER, pour répondre à cette demande croissante de la part des parents évidemment à travers leurs enfants, nous avons aussi à réfléchir à un contenu des ateliers thématiques qui est forcément différent puisque nous aurons des ateliers en nombre plus important. Et donc ce que nous avons pu prévoir initialement demande de la réflexion pour nous adapter à cette fréquentation qui n'était pas celle prévue, personne d'ailleurs ne pouvait la prévoir, en tout cas pas à ce niveau, je le répète quand même, on passe de 1 200 à plus de 3 000, ça fait deux fois et demie plus que ce que nous avions les années précédentes. Donc, l'idée ensuite c'est d'avoir un vrai parcours de l'enfant, depuis la petite enfance -Rosa en a parlé tout à l'heure- jusqu'à l'Université. Faire en sorte que l'enfant ne soit pas simplement de manière segmentée mais dans son ensemble, dans une cohérence qui inclut en même temps évidemment le temps précis limité de l'éducation mais celui aussi de ses parcours culturels, l'accès à la culture c'est une inégalité criante. Nous sommes aussi un pays où les inégalités sociales qui se traduisent par une inégalité d'accès à l'Université est aujourd'hui parfaitement scandaleuse. Nous sommes un des pays les plus en retard au niveau européen et même au niveau mondial, donc tout cela fait qu'il faut prendre en compte l'ensemble des temps de l'enfant pour en assurer la cohérence, les activités sportives, culturelles, à l'intérieur de l'école, extrascolaires, tout cela c'est une vision à terme que nous avons, mais qui se construit dans le temps. Et en dehors de cet objectif que nous avons en tête pour avoir une réussite mais dont vous concevrez bien quand même que le socle c'est bien la réussite dans un premier temps de ce qui vient à la charge des collectivités, par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Donc nous avons cette vision mais vous, vous nous ramenez à des difficultés qui sont certes réelles mais qui ne sont, je pense, pas du tout dans le rôle d'un politique, d'un élu, d'avoir une véritable vision en profondeur pour les années qui viennent. On aura des difficultés, on en aura encore. Si vous repérez telle ou telle aspérité, si vous concevez votre rôle, même si ça fait partie de votre rôle, on aura un débat qui sera forcément difficile.

Maintenant Monsieur CROIZIER sur l'école Bourgogne. Là aussi vous ne m'avez pas je crois entendu, je ne suis pas dans la communication, je ne suis pas dans le showbiz, je suis dans le travail. Nous avons eu mais vous ne m'avez pas entendu, une discussion avec les représentants de l'Inspection d'Académie sur ce quartier, sur les difficultés particulières spécifiques de l'école Bourgogne. J'ai eu un entretien avec des parents d'élèves et j'ai eu aussi un entretien avec la directrice de l'école. Mais je m'excuse, je travaille, je ne suis pas là pour agiter je ne sais quelle gloriole pour les médias, ce n'est pas le problème, ce qui compte pour moi c'est l'efficacité et l'efficience de l'action publique. Donc je vous le dis, vous me posez la question, je vous réponds. Sur ce que disait M. OMOURI, parfois sans le faire exprès il lui arrive de taper juste. Vous avez raison ... Monsieur OMOURI je vous ai dit que parfois, sans le vouloir, vous tapiez juste et je vous faisais un compliment. Non ce n'est pas une question de mépris, écoutez M. FAGAUT là-dessus. C'est une chose que je disais simplement, il faut admettre quelquefois des figures de style Monsieur OMOURI, ne vous offusquez pas, ce n'est pas le fond du problème. Sur les maternelles je veux bien vous concéder, Monsieur OMOURI, je ne parle pas du temps horaire, des 14 h parce qu'il y a un décalage dans le temps, à partir du moment où il y a un décalage le matin, on le retrouve effectivement l'après-midi. Mais je vous le dis sincèrement, je ne suis pas convaincu que cette réforme soit complètement adaptée pour les maternelles. Je crois qu'elle est plus adaptée à l'élémentaire. C'est une réalité, je ne suis pas là pour contester les évidences. Donc là nous aurons une réflexion, d'ailleurs ça fait partie de quelques questions en amont que nous allons soumettre comme un élément de vigilance en tout cas au comité de suivi et d'évaluation parce que ce que vous dites rencontre une réalité, c'est ce qui nous a été aussi dit par beaucoup de parents. Nous avons des craintes mais nous n'avons pas le recul nécessaire pour l'afficher comme une certitude. Là encore parler d'autosatisfaction, il faut rester très humble et je rejoins Anthony complètement sur son intervention. Donc on a quelques points comme ça de vigilance, non seulement il faudra qu'on en tienne compte au niveau local mais comme je crois que parfois la démocratie peut s'exprimer bien au-delà, je pense que c'est aussi un retour que l'on devrait avoir au niveau national par rapport effectivement à cette particularité des écoles maternelles pour lesquelles encore une fois je ne pense pas que cette réforme soit totalement adaptée, c'est vrai.

M. LE MAIRE : Concernant le temps de la sieste Monsieur FAGAUT je crois que cela relève de l'Education Nationale dans les écoles maternelles. Il faut donc qu'on continue à travailler sur le contenu. Non, Monsieur FAGAUT je suis désolé mais...

M. Ludovic FAGAUT : Je voudrais quand même apporter un élément de réponse à M. DAHOUI...

M. LE MAIRE : ...un élément de réponse et c'est tout.

M. Ludovic FAGAUT : Ce sera très court, je n'ai parlé qu'une fois sur le sujet, le ton moralisateur que M. DAHOUI a voulu prendre à mon égard est mal adapté il me semble. A aucun moment Monsieur DAHOUI je n'ai dit qu'on était contre la réforme. Je ne crois pas avoir dit ça à un moment donné. Donc là vous l'avez tenu dans vos propos, je n'ai jamais dit et je n'ai jamais remis en cause le fait de passer à 4,5 jours pour les écoles primaires et les écoles maternelles. Je ne l'ai jamais remis en cause et je crois qu'on l'a dit en ces lieux. Maintenant ce que je voulais souligner dans mon propos, peut-être que vous l'avez mal interprété et mal compris, vous parlez de simpliste, non, ce n'est pas simpliste, vous aviez 20 mois pour mettre en place cette réforme et ce qu'on soulève c'est ce manque d'anticipation, vous annoncez aux familles que les activités culturelles vont être développées après les vacances de Toussaint. C'est une problématique, un manque d'anticipation et d'impréparation.

M. LE MAIRE : Monsieur FAGAUT, vous voulez réintervenir sur un point de détail, vous le faites mais vous recommencez le même discours donc vous ne m'encouragez pas à vous redonner la parole. C'est terminé. C'était un débat, moi je crois qu'il y a encore, Yves-Michel l'a dit -écoutez Monsieur CROIZIER c'est important- du travail sur le contenu, il y aura certainement des ajustements. Je peux vous dire, quand je vois la difficulté, quand même, parce qu'il y a une difficulté, quand vous multipliez par deux fois et demie le nombre des enfants qui sont concernés, ce n'est pas facile. Et je me dis vraiment qu'on a bien fait d'attendre un an car malgré une année de délai, on a travaillé, il y a eu de la concertation et on va continuer à travailler dans le cadre du comité de suivi, sur les contenus, il y a encore certainement des choses à adapter. Yves-Michel l'a dit, vous savez, on n'est pas forcément d'accord avec tout ce qui peut tomber du haut, s'il y a des ajustements à faire on les portera».

Récépissé préfectoral du 4 décembre 2014.